Laine tricotée à l'aiguille; laine longue peignée : *Une camisole en* ESTAME. ‖ Fil de laine avec lequel on fabrique cette étoffe. ‖ Dans certains pays, Laine de première qualité. ‖ Serge.

ESTAMET s. m. (è-sta-mè — dimin. d'*estame*). Comm. Petite étoffe de laine, de qualité généralement inférieure, qui se fabriquait anciennement à Châlons-sur-Marne et aux environs. ‖ On dit aussi ESTAMETTE, s. f.

ESTAMIENTO s. m. (è-sta-mi-ain-to — mot espagn. qui signif. *ordre, état, classe*). Hist. Ancien mode de convocation des cortès d'Espagne : *Ferdinand VII convoqua les cortès par* ESTAMIENTO. (Complém. de l'Acad.)

ESTAMINE s. f. (è-sta-mi-ne). Ancienne forme du mot ÉTAMINE. ‖ Vêtement de dessous, chemise. ‖ Ecaille. ‖ Vieux mot.

ESTAMINET s. m. (è-sta-mi-nè. — L'origine de ce mot n'est pas certaine. On peut le faire dériver d'*étamine* pour *estamine*, sorte d'étoffe, en supposant que la salle était ainsi nommée dans l'origine parce que les tables en étaient alors couvertes d'*étamine*. C'est ainsi que *bureau*, étoffe, a donné son nom à *bureau*, table, puis lieu où l'on travaille. Scheler rattache *estaminet* au flamand *stram*, fatigué par le travail; ce serait alors le lieu où l'on se délasse; mais M. Littré fait observer avec raison que ni le sens ni la forme ne sont favorables à cette opinion. On ne sait, ajoute-t-il, où Bescherelle a pris ce qu'il dit, que *estaminet* vient du flamand *stamenay*, dérivé de *stam*, souche, famille, et qu'on a nommé *stamme* des assemblées de famille où l'on buvait et fumait. Remarquons cependant que si cette conjecture était fondée, elle s'accorderait assez bien avec le sens. Quant à l'espagnol *estamiento*, assemblée d'Etats, il n'a rien à faire ici). Café où l'on fume : *Aller à l'*ESTAMINET. *Passer ses soirées à l'*ESTAMINET. ‖ Salle de café réservée aux fumeurs : *Presque tous les cafés parisiens ont des* ESTAMINETS.

— Fam. *Pilier d'estaminet*, Homme qui passe tout son temps au café, à l'estaminet. ‖ *Ton, langage d'estaminet*, Ton, langage dépourvus de réserve.

— **Encycl.** Le mot *estaminet* a désigné longtemps un lieu assez sale et assez mal famé. Aujourd'hui que le sans-gêne a remplacé les scrupules et les délicatesses d'autrefois, et que l'usage du tabac s'est introduit partout, même dans les endroits les mieux fréquentés, les *estaminets*, jadis répudiés par les gens de bonne compagnie, ont changé d'aspect peu à peu; en même temps qu'ils se multipliaient, qu'ils s'agrandissaient, ils se transformaient et se voyaient de plus en plus fréquentés; si bien que les cafés les plus *collet monté*, pour ne pas rester en arrière, se sont vus forcés d'avoir à part des salles pour les fumeurs; si bien encore que la différence qui sépare le café de l'*estaminet* proprement dit tend chaque jour à disparaître; la plupart des cafés sont devenus *cafés-estaminets*. Quelques-uns ont deux catégories d'habitués, ceux qui fument et ceux qui ne fument pas, et l'on a mis à leur disposition des salons différents. Le plus grand des *estaminets* de Paris est l'*estaminet de France*, situé boulevard Bonne-Nouvelle. Le Palais-Royal a des *estaminets* bien connus et très-fréquentés, tels que l'*estaminet hollandais*, l'*estaminet du Phénix*, l'*estaminet des Mille-Colonnes*, l'*estaminet de Paris*. Là, on trouve des salons spacieux, élégants et magnifiquement éclairés, ayant vue sur le jardin, et l'on peut s'y plonger bien à son aise dans une atmosphère de fumée. Il y a une vingtaine d'années, Paris comptait déjà plusieurs *estaminets*, entre autres l'*estaminet flamand* du boulevard Saint-Martin, l'*estaminet du Grand-Balcon*, boulevard des Italiens, en face de la rue Laffitte, la *Brasserie anglaise* du Palais-Royal, et l'*estaminet de Paris*, situé boulevard Montmartre, en face du théâtre des Variétés, rendez-vous de beaucoup d'artistes et surtout d'acteurs des théâtres voisins, qui venaient souvent y souper après le spectacle. La gaieté française, trop rare dans les autres *estaminets*, avait trouvé refuge dans ce dernier établissement. Vers la même époque brillait de tout son éclat le Divan de la rue Lepelletier, pendant longtemps l'*estaminet* des lions, des dandys, des gants-jaunes de Paris. Jusqu'en 1859, époque à laquelle le marteau des démolisseurs l'emporta, il fut le petit café Procope de ce temps : on y vit le premier divan placé dans un lieu de rafraîchissements; de là son nom. Ce petit refuge, avec sa grille en fer qui faisait ressembler son entrée à celle d'une pensionnat de jeunes demoiselles, ses deux marronniers verts et frisés ni plus ni moins qu'un jouet de Nuremberg, et ses salles sombres et discrètes, a joué un rôle dans l'histoire politique et littéraire de notre époque. On y a beaucoup devisé et fait plus de critiques que d'œuvres; mais d'incomparables causeurs s'y sont révélés : Gérard de Nerval, Laurent Jan, le peintre Chenavard. On montrait la table où Balzac avait bu une chope de café tout d'une haleine. Là venaient se désaltérer Armand Marrast, Bastide, Godefroy Cavaignac, Dornès, Duclerc et Vaulabelle, tous les hommes du *National*, dont les bureaux étaient situés dans la maison. Les morts du 24 février ont stationné devant la grille. Quand la causerie eut été remplacée par le domino et le billard, il vécut encore quelques années sur sa vieille réputation, fréquenté par des bohêmes de lettres, puis se laissa abattre. A son exemple, d'autres *divans* s'étaient formés. Ainsi la Brasserie anglaise du Palais-Royal, tout en restant un *estaminet* à son premier et à son second étage, eut un divan au troisième. Le passage des Panoramas vit s'ouvrir un divan dans sa principale galerie, un divan éclairé d'une façon très-pittoresque par un arbre doré placé au milieu de la salle et formant lustre. Mais le divan que l'on cite surtout, ce fut celui du passage de l'Opéra. Placé dans le quartier des élégants, il devait nécessairement être adopté par la mode. Aujourd'hui, presque tous les cafés de premier ordre ont un divan où l'on ne fume que le cigare et la cigarette; la pipe n'y est point tolérée comme dans les *cafés-estaminets*. Les divans, placés tout autour de la salle, permettent aux habitués de s'asseoir et même de s'étendre commodément. Inutile d'ajouter que les *brasseries* ont porté un grand coup aux *estaminets;* toutefois, comme on n'y consomme point de vin, elles n'ont pu les détrôner entièrement; aussi en rencontre-t-on en assez grand nombre encore dans certains quartiers populeux et surtout aux environs des barrières.

Au commencement de ce siècle, alors que nous n'étions pas encore inondés de bière et aveuglés par la fumée de tabac, les *estaminets* donnaient assez souvent asile à des réunions de joyeux compères qui venaient y chanter Bacchus le verre à la main. Les *Gais Lurons*, par exemple, s'assemblaient le soir à l'*estaminet Sainte-Agnès*, rue Jean-Jacques-Rousseau. Ce fut là que la fameuse chanson de la *Colonne*, qui devait faire le tour du monde, fut chantée pour la première fois par son auteur, Emile Debraux, en 1818. Les habitués des *estaminets* d'alors regardaient la vigne comme le plus grand bienfait de la Providence, et ils la fêtaient largement. Ils avaient, pour la plupart, voué à Bacchus un culte qui consistait à être toujours altéré. « Combien, demandait-on à l'un d'eux, y a-t-il du Pont-au-Change à la Villette ? — Quarante-huit marchands de vin, » répondit-il.

C'était sa manière de déterminer les distances.

Estaminet hollandais (L'), chef-d'œuvre d'Adrien van Ostade; collection particulière, à Paris. L'estaminet est plein de consommateurs des deux sexes. L'attention se fixe d'abord sur une femme qui s'appuie, en chancelant, à une table placée derrière elle, et qui accepte encore un verre de bière que lui présente, en riant et le chapeau à la main, un vieux buveur assis devant elle. Près de celui-ci est un bonhomme à face rubiconde, coiffé d'un feutre tout déformé, qui tient sa pipe d'une main et de l'autre un pot d'étain. Ces trois personnages, vivement éclairés, ont des attitudes et des physionomies d'une exquise naïveté. Derrière eux, dans une pénombre transparente, trois paysans sont attablés : l'un fume paisiblement, le coude appuyé sur ses genoux; l'autre, assis sur une chaise, cause avec un villageois debout près de lui; le troisième, appuyé sur la table, regarde en riant un joueur de vielle, derrière lequel sont deux autres figures épanouies. A droite, sous le manteau d'une vaste cheminée, un petit garçon attise le feu. Des pipes, des pots, des bancs de bois grossiers et d'autres accessoires peints avec un fini précieux, viennent ajouter à l'intérêt de ce tableau, dans lequel Adrien van Ostade se montre l'émule de Rembrandt pour l'habileté avec laquelle se trouve distribuée la lumière. Il y a là des effets mystérieux savamment ménagés, qui attestent que l'auteur est un des magiciens de la couleur, un des maîtres dans la science du clair-obscur. Cette admirable peinture, signée et datée de 1653, a été vendue 5,000 francs à la vente van Leyden, d'Amsterdam, en 1804; 58,000 francs à la vente van Saceghem, de Gand, en 1851; 51,500 francs seulement à la vente Patureau, en 1857. L'acquéreur, à cette dernière vente, a été un amateur parisien, M. Moreau.

Un autre *Intérieur d'estaminet*, d'Adrien van Ostade, a été payé 8,000 francs à la vente Patureau; il avait figuré auparavant dans la collection Tardieu. Quoique d'une qualité inférieure à celle de l'œuvre que nous venons de décrire, ce tableau est digne du maître, qui en a fait lui-même une charmante gravure à l'eau-forte. Au milieu de l'estaminet, un homme et une femme, qui ne sont plus de la première jeunesse, exécutent avec entrain un menuet; un violoneux rustique conduit la mesure. Derrière le couple dansant, un paysan assis le suit des yeux, tout en chargeant sa pipe. A droite, sur un banc de bois, sont groupés trois villageois, dont l'un, coiffé d'un béret rouge, rit de tout son cœur; cette gaieté est partagée par une femme, auprès de laquelle est un enfant, et qui montre les danseurs à un fumeur debout derrière elle. Plus loin, un buveur dort du sommeil du juste. A gauche, un vieux barbon lutine une jeune femme et semble vouloir la conduire à la danse. Un autre compère, la main armée d'une canette, dont il ne paraît pas plus disposé à se passer que le Sganarelle de Molière ne l'était à abandonner sa dive bouteille, est allé chercher la servante de l'estaminet, et essaye de l'entraîner; mais elle est retenue par un vigoureux gaillard et se trouve ainsi prise entre deux feux. Des plats, des chaudrons, des cages, des jambons, une lanterne, du linge qui sèche sur une corde et une foule d'autres accessoires, garnissent les coins et recoins de l'estaminet. Tous ces détails sont peints avec infiniment d'habileté; les figures sont expressives, vivantes; le tableau tout entier charme par la finesse, la chaleur et l'harmonie de la couleur. Il a fait partie de la collection Tardieu fils (1841).

Adrien van Ostade a peint plusieurs autres compositions analogues, parmi lesquelles nous citerons : un tableau payé 1,013 livres à la vente du comte de Vence, en 1750, et qui a été gravé par Beauvarlet, sous le titre de *Café hollandais;* on y compte huit figures, les unes buvant, les autres jouant au trictrac; — deux tableaux du musée de Dresde, dont l'un, daté de 1662, peut être classé au nombre des meilleures productions du maître; — un petit tableau qui a figuré à la vente du comte de Watteville, en 1779, et où il n'y a que quatre personnages : une femme qui verse de la bière à un buveur attablé, un paysan qui les regarde, un enfant assis sur le seuil de la porte; — deux compositions, l'une de quinze figures, l'autre de six figures, qui ont fait partie de la collection du vicomte de Turenne, vendue en 1852; — enfin, un tableau payé 10,020 francs à la vente du chevalier Erard, en 1832, etc. V BUVEURS, CABARET, TABAGIE.

Estaminet en 1857 (UN), tableau de M. Victor Chavet. Une salle de billard où sont groupés, dans des attitudes diverses, des joueurs vêtus et coiffés à la mode du jour, tel est le sujet de ce tableau qui a été d'autant plus remarqué que l'auteur s'était livré jusqu'alors exclusivement à la peinture des mœurs du XVIIIe siècle. « M. Chavet, dit Th. Gautier, a peint cet *Estaminet* avec un grand sérieux, une patiente étude, un soin parfait, et il en est résulté un tableau charmant. Rien n'est plus vulgaire en apparence; mais cet intérieur blanc, avec tous ses accessoires, est finement dessiné, d'une couleur vraie et d'une touche précieuse. » M. Du Camp a loué, de son côté, l'habileté avec laquelle le tableau est éclairé, la vérité des attitudes et la sincérité des expressions; mais le réalisme de la scène a déplu à un autre critique, M. Paul de Saint-Victor, qui a dit dédaigneusement : « L'*Estaminet* de M. Chavet rentre dans la photographie coloriée. »

ESTAMPAGE s. m. (è-stan-pa-je — rad. *estamper*). Techn. Procédé au moyen duquel on imprime des lettres, des ornements, des figures sur un corps résistant, soit en creux, soit en relief : *L'*ESTAMPAGE *à la pâte céramique. L'*ESTAMPAGE *des monnaies. L'*ESTAMPAGE *d'une plaque de cuivre. Le genre anglais est un affreux mélange de rocailles, de coquillages, d'enroulements qui ne savent ni commencer ni finir; c'est l'*ESTAMPAGE *substitué aux adorables ciselures du Midi.* (Journ.) ‖ Ornement produit en estampant : *Des livres surchargés d'incrustations et d'*ESTAMPAGES. (Magne.)

— Par ext. Empreinte en creux : *On ne doit pas passer devant un monument épigraphique sans en prendre une copie ou un* ESTAMPAGE. (Guigniaut.)

— **Encycl.** L'impression des gravures sur acier était considérée autrefois comme un *estampage*, d'où vient le nom donné aux vieilles épreuves. On estampait le cuir qui devait servir à la décoration intérieure et à la couverture des siéges : c'était là ce qu'on appelait le cuir gaufré. On fait aujourd'hui des imitations de cuir gaufré avec un carton mince et solide qu'on soumet à une sorte d'*estampage*, ou plutôt de gaufrage, car l'*estampage* est, à proprement parler, un relief obtenu par une pression sèche, assez semblable au repoussage, tandis que le gaufrage est un procédé un peu différent qui consiste à donner une forme ou une empreinte à la matière en la mouillant plus ou moins et l'appliquant, humide encore, dans un moule, ou en lui faisant subir la pression d'un instrument et en la laissant sécher dans cet état, ou même en activant la dessiccation par le chauffage du moule ou de l'instrument. C'est ainsi que l'on gaufre les feuilles de percale ou de soie employées dans la fabrication des fleurs artificielles; c'est par un procédé à peu près semblable qu'on obtient les reliefs et les gaufrages des reliures.

L'*estampage* du carton-pierre et du bois durci a quelque analogie avec le gaufrage, quoique ce soit réellement un *estampage*. L'un et l'autre sont mis en pâte dans un moule; mais, pour obtenir une plus grande solidité, une plus grande finesse d'arête, et pour empêcher le rétrécissement qui ne manquerait pas de s'opérer par l'évaporation des liquides que contiennent ces pâtes, si on laissait celles-ci sécher librement, on les soumet à une très-forte pression qui tasse la matière, en rend la cohésion plus complète et en extrait l'humidité. Quoique le cuir se prête très-bien à l'*estampage* et que, façonné de la sorte, il puisse servir à un grand nombre d'usages, on ne s'en sert presque plus ainsi préparé. On le conserve pour la chaussure, où il ne peut être remplacé, et pour les quelques nécessités industrielles que lui seul peut satisfaire; mais son prix très-élevé empêche qu'on ne l'emploie à la décoration ou à la confection des menus objets dont la principale qualité est le bon marché.

L'*estampage* est surtout employé pour les métaux servant à la préparation de la bijouterie, des boutons, des accessoires employés dans la tabletterie et la gaînerie, tels que fermoirs, appliques, etc., soit en cuivre, soit en argent. Pour tous ces objets, le procédé d'*estampage* est le même. Sur un établi en chêne, épais et solidement fixé, est posé un moule creux en fer, en fonte ou en acier, retenu au bois par de fortes vis; deux arbres verticaux s'élèvent de chaque côté de ce moule, et entre ces arbres glisse, à l'aide de coulisses qui y sont pratiquées, un lourd bloc de fonte terminé dans sa partie inférieure par un poinçon dont le relief s'adapte au creux du moule. Ce bloc, qui agit comme le couteau d'une guillotine, est maintenu par une forte courroie qui sert à en opérer l'ascension; cette courroie passe sur une poulie et descend devant l'ouvrier estampeur, qui la maintient en plaçant son pied dans une sorte d'étrier qui la termine par le bas. L'estampeur prépare à sa droite un tas de pièces ou petites plaques de métal à estamper; en tenant à terre son pied, passé dans la courroie, il tient le bloc de fonte suspendu; il pousse une des plaques sur le moule, lève le pied en repliant le genou, et le bloc de fonte, abandonné à lui-même, glisse entre les arbres à coulisses et enfonce, en tombant, le poinçon qui le termine sur la plaque de métal à laquelle il fait prendre la forme du moule, en coupant tout ce qui le dépasse. Cette opération faite, l'ouvrier, en abaissant son pied, relève bloc et poinçon, fait sauter avec le pouce gauche la pièce estampée hors du moule, tandis qu'avec le pouce droit il lui en substitue une nouvelle, puis il relève le pied, et ainsi de suite. Le tout est effectué avec une rapidité qui ne le cède pas à la machine. Un ouvrier estampe de cette façon 25,000 à 30,000 pièces dans un jour.

Les effigies que portent les pièces de monnaies sont obtenues par l'*estampage* ou la frappe; mais ce n'est plus un ouvrier qui fait manœuvrer le poinçon, c'est une machine-outil énorme qui est chargée de ce soin.

L'*estampage* est employé par les horlogers, les arquebusiers et les maréchaux ferrants. Les horlogers estampent, à l'aide d'un outil en acier trempé et revenu, de couleur paille, les roues de champ ou de rencontre. Les maréchaux ferrants appellent *estampage* le percement des trous dans le fer à cheval; ils se servent pour l'obtenir d'un outil en acier trempé, assez semblable à un gros clou carré, sans pointe, la tête couronnée d'un rebord. Ils s'en servent en plaçant le bout de l'outil sur le point où doit être percé le trou et en frappant avec un marteau sur la tête ou rebord de l'outil. On indique par l'expression *estamper gras* le percement des trous dans le fer près du bord intérieur, et par *estamper maigre*, le percement des trous près du bord extérieur.

Dans la serrurerie, l'*estampage* est une des façons qu'on donne au fer pour en arrondir le bout. L'ouvrier qui estampe de cette façon fait tourner la tige de fer dans sa main, ne posant que le bout sur l'enclume, et pendant qu'il la fait tourner il frappe devant avec un marteau à estamper.

Les arquebusiers estampent à peu près de la même manière; mais, pour eux, l'*estampage* le plus ordinaire consiste à plier une plaque de fer à angle droit, en la fixant sur une des faces d'un bloc de fer carré et en la rabattant sur une autre face à coups de marteau.

Enfin, dans la chaudronnerie, l'*estampage* est beaucoup employé; c'est à l'aide de ce procédé que les chaudronniers obtiennent les reliefs et les ornements des moules de pâtisserie et de confiserie.

Le timbre sec dont on se sert aujourd'hui comme en-tête de factures, de cartes ou comme estampille, n'est pas autre chose qu'un outil d'*estampage*. On est arrivé à fabriquer en Allemagne des médaillons en papier fort, estampés de cette manière, qui avaient une grande finesse quoiqu'ils fussent vendus à bas prix. Les figures de ces médaillons, représentant Shakspeare, Gœthe, Schiller, Beethoven, Byron, etc., étaient blanches sur un fond ocre. On estampait aussi, mais d'une façon beaucoup plus commune, des dessus de boîtes de bonbons en papier bristol ou en papier glacé. Cet *estampage* est maintenant réservé aux boîtes communes ou fabriquées pour l'exportation; pour les autres, il est remplacé par des impressions de couleur ou d'or.

Contrairement à l'usage qui, dans l'impression des gravures, fait nommer *estampe* le produit de l'impression, dans les autres métiers ce mot désigne l'outil qui sert à estamper.

Il est un *estampage*, ou du moins une opération ainsi nommée, qui heureusement n'est plus pratiquée, et qui n'est plus à citer que pour mémoire. L'*estampage* dont il s'agit était la marque qu'on appliquait autrefois au fer rouge sur l'épaule du nègre et qui indiquait quel était son propriétaire, de même qu'on le fait encore pour des chevaux et d'autres animaux. Dans le temps, bien près de nous encore, où l'on imposait aux criminels ce signe ineffaçable et aux esclaves cet humiliant supplice, les initiales que portait le premier étaient la *marque*, celles que portait le second étaient l'*estampille*. Ce dernier n'était-il pas, en effet, une marchandise? Le bourreau *marquait* le forçat, le maître faisait *estamper* l'esclave. Dans ces deux mots, qui désignent un même acte, on retrouve la différence des idées qui y présidaient dans les deux cas, le caractère et les instincts de ceux qui veillaient à son accomplissement : terme de vengeance et de flétrissure emprunté à la tradition religieuse, il est employé par des gens de justice; terme d'industrie, de commerce, il est employé par des propriétaires et des marchands.

ESTAMPE s. f. (è-stan-pe — de l'italien *stampare*, que Ménage fait dériver du latin *typus*, du grec *tuptô*, je frappe, mais qui se rapporte en réalité au germanique : ancien haut allemand *stamphôn*, *stemphan*, frapper du pied, fouler; allemand *stampfen;* scandinave *stemma*. Comparez le grec *stemphô*, fouler; le lithuanien *stimpu* et le sanscrit *stambha*, tronc, tige, pilier, colonne, de la racine *stabh* ou *stambh*, appuyer, soutenir, fixer, condenser. Dans l'ancienne langue, on trouve parfois *estamper* avec le sens de demeurer en place, de frapper du pied). Image obtenue par l'impression, à l'aide d'une planche gravée : *Marchand d'*ESTAMPES. *Cabinet des* ESTAMPES. *J'ai tout Callot, hormis une seule pièce, qui n'est pas, à la vérité, de ses bons ouvrages; au contraire, c'est une des moindres, mais qui m'achèverait Callot; je travaille depuis vingt ans à recouvrer cette* ESTAMPE. (La Bruy.) *La traduction est à l'original ce que l'*ESTAMPE *est au tableau.* (Grimm.)

— Techn. Plaque de fer gravée en creux, sur laquelle on frappe la feuille de métal dont on veut former un ornement par estampage. ‖ Outil semblable à une dame, dont on se sert pour battre la terre destinée à la fabrication des pipes et de quelques autres objets. ‖ Mastic dont on garnit le fond d'une forme à sucre.

— **Encycl.** V. GRAVURE.

ESTAMPÉ, ÉE (è-stan-pé) part. passé du v. Estamper. Travaillé par le moyen de l'estampage : *Du cuir* ESTAMPÉ. *Une monnaie* ESTAMPÉE. *Des ornements en cuivre* ESTAMPÉ.

— Imprimé à l'aide d'une planche ou d'une forme typographique : *Voilà une image bien* ESTAMPÉE. (Acad.)

— Fam. Dont le nom figure imprimé : *Se voir* ESTAMPÉ *sur une affiche.*

— s. m. Ouvrage estampé : *Acheter des* ESTAMPÉS.

ESTAMPER v. a. ou tr. (è-stan-pé — rad. *estampe*). Techn. Imprimer en relief, au moyen d'une matrice gravée en creux : ESTAMPER *la monnaie.* ESTAMPER *du cuir.* ESTAMPER *des ornements en cuivre, en argent.* ESTAMPER *de la poterie.* ‖ Comprimer, battre, corroyer la terre, particulièrement la terre de pipe, avec l'estampe. ‖ Faire le cuilleron, former le contour d'un ouvrage d'orfèvrerie avec l'estampe. ‖ Passer à plat sur le bord d'un chapeau l'outil appelé pièce. ‖ Mastiquer le fond d'une forme à sucre. ‖ En termes de maréchalerie, V. ÉTAMPER.

— Fam. Imprimer le nom de : *On vous* ESTAMPERA *sur l'affiche.*

— Comm. *Estamper un nègre*, Le marquer avec un fer chaud pour reconnaître à qui il appartient.

ESTAMPES, nom d'une ancienne famille française. V. ETAMPES.

ESTAMPEUR s. m. (è-stan-peur — rad. *estamper*). Techn. Ouvrier qui fait l'estampage. ‖ Pilon qui sert à estamper les formes à sucre. ‖ Outil qui sert à régulariser la forme de l'intérieur du fourneau d'une pipe, après que le mouleur l'a ébauchée avec les doigts.

— Adjectiv. Qui fait l'estampage : *Ouvrier* ESTAMPEUR. ‖ Qui sert à estamper : *Outil* ESTAMPEUR.

ESTAMPI, IE adj. (è-stan-pi). Gravé. ‖ Vieux mot.

ESTAMPIE s. f. (è-stan-pî). Littér. Ancienne pièce de poésie dont la forme n'est pas connue. ‖ On trouve aussi ESTAMPILLE.

— **Encycl.** On ne saurait dire au juste ce qu'était ce genre de petit poëme, dont on lit le nom dans les trouvères. L'abbé de La Rue pense qu'il faut le ranger parmi les pièces purement descriptives, et qu'il renfermait aussi quelquefois la relation d'un événement. Jeannins Alart, trouvère du XIVe siècle, dit au début de son roman de la *Comtesse d'Anjou :*

Maints ont mis leur temps et leurs cures
En fables dire et aventures...
Ly aulcuns chantent pastourelles,
Les autres dient en leurs vielles
Chansons, rondiaux et *estampies*,
Danses, notes et gaberies,
Lais d'amour chantent et balades...

ESTAMPILLAGE s. m. (è-stan-pi-lla-je; *ll* mll. — rad. *estampiller*). Action d'estampiller : *L'*ESTAMPILLAGE *des livres.*

ESTAMPILLE s. f. (è-stan-pi-lle; *ll* mll. — dimin. d'*estampe*). Empreinte appliquée sur un acte, une pièce, un objet, pour en attester l'authenticité : *Mettre l'*ESTAMPILLE *sur un brevet, un diplôme.* ‖ Marque apposée par l'autorité sur les livres dont elle permet le colportage. ‖ Marque apposée à un livre, et indiquant la bibliothèque à laquelle il appartient. ‖ Marque de fabrique attestant la provenance de certains produits : *L'*ESTAMPILLE *d'un inventeur.*

— Fig. Empreinte appliquée par la douane sur des marchandises qui ont payé les droits.

— Par ext. Instrument, sceau qui sert à imprimer les estampilles : ESTAMPILLE *en acier. La Roche suivit le roi d'Espagne, fut son premier valet de chambre, et eut son* ESTAMPILLE *vingt-cinq ans, jusqu'à sa mort.* (St-Sim.) ‖ Inus.

— **Encycl.** L'*estampille* est un moyen de contrôle dont diverses administrations font usage dans le but, soit d'établir l'authenticité d'un objet, soit d'en assurer la libre circulation. On applique spécialement ce mot à la marque faite sur une marchandise pour constater le payement de certains droits, en matière de douanes, par exemple. Cette marque est en plomb, et elle porte le cachet de l'administration. V. DOUANES.

Certains objets portent aussi une *estampille* pour indiquer le nom, la demeure et l'adresse de ceux qui les fabriquent. Cette *estampille* est ordinairement une plaque de cuivre mince imprimée au mouton ou au balancier sur une matière gravée en relief.

On donne encore le nom d'*estampille* à la marque apposée sur les voitures publiques par la régie. Avant que les voitures déclarées puissent être mises en circulation, il doit être apposé sur chacune d'elles par les employés de la régie, et après vérification, une *estampille* dont le coût, qui est de 2 fr., doit être remboursé par les entrepreneurs.

D'après l'article 117 de la loi du 25 mars 1817, les voitures déclarées ne peuvent être changées, ni les *estampilles* placées sur de nouvelles voitures, sans une déclaration préalable. Les voitures doivent être conduites au bureau de la régie pour recevoir l'*estampille*.

Par arrêt du 8 janvier 1819, la cour de cassation a jugé que l'*estampille* doit être fixée à la voiture et faire corps avec elle. L'entrepreneur n'a point le droit de la faire passer d'une voiture à une autre. Quand les voitures estampillées sont retirées de la circulation, l'*estampille* ne doit point y demeurer apposée. Toutefois la régie n'en exige point la remise; elle se contente d'en altérer l'empreinte, de telle sorte qu'elle ne puisse plus être utilisée. V. CONTRIBUTIONS INDIRECTES, VOITURES.

Le ministère de l'intérieur a une *estampille*, qu'il applique sur tous les exemplaires des livres autorisés par la commission du colportage. Un exemplaire d'un livre autorisé qui ne porte pas l'*estampille* officielle peut être saisi et rend le colporteur passible d'une amende. V. COLPORTAGE.

A l'exemple des administrations publiques, les officiers ministériels, les industriels, les compagnies de chemins de fer et autres, de simples maisons de commerce même, ont leur *estampille* ou tampon, qu'ils appliquent sur leurs produits, leurs papiers et tous objets leur appartenant.

ESTAMPILLÉ, ÉE (è-stan-pi-llé; *ll* mll.) part. passé du v. Estampiller. Marqué d'une estampille : *Un livre* ESTAMPILLÉ. *Une lettre* ESTAMPILLÉE. *Des marchandises* ESTAMPILLÉES.

ESTAMPILLER v. a. ou tr. (è-stan-pi-llé; *ll* mll. — rad. *estampille*). Marquer d'une estampille : ESTAMPILLER *un livre.* ESTAMPILLER *une caisse.* ESTAMPILLER *des marchandises.* ESTAMPILLER *du papier à lettres.*

— Fig. Indiquer, noter la valeur de : *Ici l'on juge et l'on jauge les capacités, on tarife les intelligences, on* ESTAMPILLE *les âmes et les corps.* (Proudh.)

S'estampiller v. pr. Etre estampillé : *Les marchandises qui ont payé les droits* S'ESTAMPILLENT *à l'aide d'une marque de plomb scellée.*

ESTAMPOIR s. m. (è-stan-poir — rad. *estamper*). Techn. Syn. d'ÉTAMPOIR.

ESTAMPON, rivière de France, prend sa source dans les landes du canton de Gabarret (Landes), reçoit la Launay, la Houne, et se perd dans la Douze à Roquefort, après un cours de 36 kilom.

ESTAMPURE s. f. (è-stan-pu-re). Techn. Syn. d'ÉTAMPURE.

ESTANCE s. f. (è-stan-se — rad. *ester*). Mar. Nom des piliers qui, posés le long des hiloires, soutiennent les barotins. ‖ *Estance à taquets*, Echelle par laquelle on descend à fond de cale.

— Techn. Dans un métier à tisser, Distance entre le rouleau de devant et celui de derrière.

ESTANCEAU s. m. (è-stan-sô — dimin. d'*estang*, pour *étang*). Petit étang. ‖ Vieux mot.

ESTANCELIN (Louis), administrateur et député français, né à Eu (Seine-Inférieure) en 1777, mort dans la même ville en 1858. Son père était lieutenant général des eaux et forêts. A sa sortie du collége ecclésiastique de Juilly, il adopta la carrière militaire et s'enrôla, à l'âge de vingt ans, dans un régiment de cavalerie. Il fit partie des troupes envoyées en 1798 en Italie et prit part aux combats de 1798 et de 1799 dans la Péninsule. Il alla ensuite à Naples. Rentré en France, Estancelin était sous-lieutenant lorsqu'il fut réformé, en 1800, par suite de blessures. Il obtint, en 1802, les fonctions d'inspecteur des eaux et forêts. Les événements de 1814 le forcèrent à y renoncer. Il devint alors régisseur des domaines que la famille d'Orléans possédait à Eu et resta à son service pendant toute la Restauration, jusqu'en 1830. L'avénement au trône du duc d'Orléans lui permit d'aborder la vie politique; il fut élu député dans l'arrondissement d'Abbeville en 1830 et conserva jusqu'en 1846 le mandat de ce collége électoral.

Jusque-là il avait publié quelques écrits : les *Comtes d'Eu* (1828, 1 vol.); le *Château d'Eu* (1840, 1 vol.); *Voyages et découvertes des navigateurs normands* (1828, 1 vol.). A la Chambre des députés, il se fit à peu près une spécialité des questions commerciales, maritimes et coloniales. Outre ses discours dans les discussions annuelles sur ces questions, il publia, en 1834, une brochure sur la *Pêche côtière de la Manche;* en 1845, une autre sur les *Pêches maritimes*. En 1846, l'opposition le fit échouer; il ne fut pas réélu. Rentré dans la vie privée, il publia encore, en 1849, une brochure intitulée : *Etat actuel de la marine et des colonies françaises*, écrit utile à consulter. Retiré à Eu, il y est mort âgé de quatre-vingt-un ans, fidèle jusqu'à sa dernière heure à ses souvenirs orléanistes.

ESTANCELIN (Louis-Charles-Alexandre), homme politique français, fils du précédent, né à Eu le 6 juillet 1823. La position de son père près de la famille royale, sous la monarchie de Juillet, lui valut d'être nommé chef de bataillon de la garde nationale presque à sa sortie du collége. Il fut ensuite attaché au ministère des affaires étrangères et nommé secrétaire d'ambassade. La révolution du 24 février 1848 vint briser tout à coup cette carrière si facilement commencée. Aussitôt après l'abdication du roi Louis-Philippe, le duc de Montpensier, résolu à suivre le roi et la reine dans leur fuite précipitée, confia sa femme, la duchesse de Montpensier, à M. Estancelin. La princesse était enceinte. M. Estancelin lui donna chez lui un refuge; il la conduisit secrètement à Eu, puis à Boulogne, où elle s'embarqua pour l'Angleterre. Grâce à ses soins, la princesse, sortie de France en toute sécurité, arriva le 28 février à Londres, tandis que le roi et la reine, après bien des péripéties, ne purent s'embarquer que le 3 mars. Malgré le souvenir de son dévouement à la famille déchue, il fut élu, l'année suivante, membre du conseil général de la Seine-Inférieure et représentant du peuple à l'Assemblée législative. Il y prit place sur les bancs de la majorité et se signala par la vivacité et par la fréquence de ses interruptions, surtout par son hostilité déclarée contre les institutions républicaines. Jusqu'à la fin de 1851, il vota avec le parti conservateur et appuya le gouvernement du prince-président. Mais il s'en sépara en votant, le 17 novembre, pour la proposition du général Leflô, qui tendait à donner au président de l'Assemblée le droit de requérir la force publique et à opposer ainsi le commandement militaire de l'Assemblée à celui de l'Elysée. Quelques jours après, le coup d'Etat du 2 décembre mettait fin à la lutte entre ces deux pouvoirs. M. Estancelin ne prit aucune part aux protestations qui furent faites; il se retira sans bruit de la scène politique et revint à Eu, où il s'adonna avec succès à l'agronomie. Dans la retraite, celui que les journaux du temps appelaient le *jeune Estancelin* put méditer à loisir sur les avantages de cette liberté qu'il avait tant attaquée. En voyant à l'œuvre le gouvernement personnel, ses fautes inévitables et accumulées, il regretta plus d'une fois sans doute d'avoir conspué ce qui seul peut faire la grandeur d'une nation civilisée. Lorsque l'esprit public, si longtemps endormi, se réveilla enfin en France, lorsque l'opinion de tous les gens éclairés réclama comme une nécessité le gouvernement du pays par le pays, M. Estancelin résolut d'entrer de nouveau dans la carrière politique. En 1863, il se présenta comme candidat indépendant, fut vivement combattu par l'administration et échoua. En 1868, à la mort de M. Corneille, il annonça que, sous l'impression d'un deuil récent, il ne pouvait se porter comme candidat; mais, lors des élections générales de 1869, il se présenta dans la quatrième circonscription de la Seine-Inférieure. Nommé député, après un scrutin de ballottage, au mois de juin 1869, par 14,500 voix contre 11,700 données à M. Lédier, candidat officiel, il vint siéger au centre gauche et signa le programme libéral rédigé, le 6 décembre 1869, par une réunion de membres de l'opposition, dont les chefs étaient alors le marquis d'Andelarre, M. Buffet et le comte Daru. Depuis son entrée au Corps législatif, il prit une part active aux discussions et se fit aussitôt remarquer par sa parole mordante, spirituelle et sensée. « Comme orateur, M. Estancelin, dit M. X. Feyrnet, c'est le naturel même et l'aisance et la bonne humeur. Il ne sait pas ce que c'est que la rhétorique, et il lui arrive d'être éloquent à force de raison et d'honnêteté. Il ne fait point de phrases, mais il a des mots si heureux et si plaisants! Ces mots-là, il ne les souligne que par la bonhomie avec laquelle il les prononce. Et il faut voir comme ils portent et font rire ses amis et crier ses adversaires. Devant les tempêtes de la droite, M. Estancelin est superbe. Il s'arrête, met ses deux mains dans ses poches, regarde avec une candeur étonnée toute cette agitation, sourit ingénument à ces interpellations violentes, à ces gestes furieux. Et sa grande taille, sa figure bon enfant, très-jeune encore, sa moustache innocente et blonde vont à merveille à cet étonnement. »

M. Estancelin prit une part des plus actives aux débats de la Chambre. Après la chute de l'empire, il fut chargé par le nouveau gouvernement d'organiser la défense dans la Normandie, et devint alors général commandant en chef des gardes nationales de trois départements. M. Estancelin remplit avec énergie et dévouement la mission qui lui était confiée et reçut, au commencement d'octobre 1870, des félicitations de la délégation de Tours pour avoir mis en déroute un détachement prussien. Le duc de Chartres étant venu lui offrir à Rouen le concours de son épée, il accepta l'offre du jeune prince, à qui il confia le commandement d'une compagnie d'éclaireurs, après lui avoir recommandé de changer de nom. Ce fut même M. Estancelin, dit-on, qui engagea le petit-fils de Louis-Philippe à substituer à son nom celui de Robert Lefort, porté, comme on sait, par un de ses ancêtres. Lorsque le général Manteuffel investit Rouen, le 5 décembre, le général Briand, ayant fait évacuer la ville par ses troupes, M. Estancelin ne crut pas pouvoir tenter avec la garde nationale une résistance sérieuse, de sorte que Rouen se rendit à discrétion aux Prussiens. Accusé d'avoir manqué d'énergie, il ne fut pas élu député en février 1871 et rentra alors dans la vie privée.

ESTANCIA s. f. (è-stan-si-a — mot espagn. formé de *estar*, être fixé). Nom sous lequel on désigne généralement, dans l'Amérique du Sud, les grandes fermes ou établissements ruraux destinés particulièrement à l'élève et à la conservation des bestiaux : *Les bœufs alimentent un commerce assez considérable de viande salée; aussi en élève-t-on un grand nombre dans les environs de Carmen; ils sont parqués auprès des* ESTANCIAS, *et c'est aussi là qu'on les tue et qu'on prépare leur chair pour être exportée ou vendue à la ville.* (Lacroix.)

— **Encycl.** Le mot *estancia* désigne tout domaine, toute terre ou résidence qui, dans les deux Amériques, a pris une importance considérable. Selon les régions, l'expression *estancia* est remplacée par les mots *hacienda* ou *rancheria;* mais ces derniers termes s'appliquent plus spécialement à la maison, l'hôtellerie, le caravansérail pouvant servir d'abri, dans les vastes plaines où se fait l'élève des bestiaux.

Dans la Confédération argentine, surtout dans les pampas, l'*estancia* présente l'aspect d'une vaste colonie agricole, où les propriétaires, dont le nombre augmente sans cesse, n'ont guère qu'à parquer ou à domestiquer les troupeaux de bœufs qui parcourent en liberté les vastes pâturages naturels de la région pampienne. Là, quelquefois un troupeau de moutons compte 50,000 têtes, un troupeau de bœufs se compose de 2,000 à 20,000 bêtes, ces chiffres variant selon l'étendue des terres que possède le propriétaire, lequel a besoin, en outre, pour l'exploitation, d'un nombre très-important de chevaux, d'ânes ou de mulets. Dans les terres non arrosables, le bétail parcourt de vastes pâturages, où, presque toujours en pleine liberté, il piétine plus d'herbe qu'il n'en mange; on calcule néanmoins que deux bœufs s'engraissent sur un hectare en quatre mois. Dans les *estancias* où l'on sème des grains, le dépiquage des blés se fait sur une échelle immense. Dans un enclos formé de palissades, on étale les gerbes sur le sol; puis on y lance un nombre plus ou moins grand de juments sauvages que les cultivateurs excitent de la voix et du fouet. On cite tel propriétaire qui, pour la récolte effectuée sur un terrain de 2,600 hectares, avait employé pendant deux mois 1,000 juments dans plusieurs enclos fermés.

Malgré l'importance des *estancias*, le pain y était pourtant inconnu il n'y a pas encore longtemps, et les rares habitants de ces solitudes se nourrissaient exclusivement de viande salée que l'on exporte aujourd'hui sous le nom de *chasque* ou *tasajo*, et dont la préparation se fait dans les immenses établissements connus sous le nom de *saladeros*.

ESTANCIA, ville du Brésil, prov. de Sergipe, dans une belle plaine; sur la rive gauche du Pirapitinga et à 27 kilom. de l'embouchure de ce fleuve, dans l'océan Atlantique. Elle est bien bâtie et présente un aspect riant. Les bateaux d'un faible tirant d'eau y font un commeree de cabotage entre Estancia et Bahia. Les principaux articles d'exportation sont la cassonade, le coton et le tabac. Cette ville possède de nombreuses écoles primaires et des tribunaux, bien que sa population soit peu considérable.

ESTANCIAS (LAS), ville du Mexique, prov. de Xalisco, à 50 kilom. N.-O. du port d'Acapulco, sur le versant occidental des Cordilières, au pied d'une montage escarpée. Dans les environs, qui sont très-fertiles, se trouvent un lac et une mine d'argent aujourd'hui inexploitée.

ESTANDART s. m. (è-stan-dar). Etendard. ‖ Etalon des mesures légales. ‖ Vieux mot.

ESTANDE s. f. (è-stan-de — du lat. *stare*, s'arrêter). Mar. Point extrême qu'atteint la hauteur de la marée.

ESTANG (BASTARD D'), nom de divers personnages français. V. BASTARD D'ESTANG.

EST-ANGLIE, nom d'un des anciens royaumes de l'heptarchie anglo-saxonne, fondé en 571 dans la Grande-Bretagne par Offa, chef d'une troupe d'Angles détachée de l'armée d'Idda. Sa capitale était Dunwich (comté de Suffolk),

aujourd'hui ruinée par la mer. Il compre aît les comtés actuels de Norfolk, de Suffolk, de Cambridge et l'île d'Ely.

ESTANT, ANTE adj. (è-stan, an-te — du lat. *stans*, part. prés. de *stare*, rester, séjourner). Econ. rur. Se dit de races de bêtes à laine espagnoles qui sont sédentaires, qui ne quittent pas les pays, qui ne transhument pas : *Il y a en Espagne deux espèces principales de bêtes à laine, les transhumantes ou vagueuses, et les* ESTANTES *ou sédentaires.* (Morogues.) *On croit généralement en Espagne que les troupeaux* ESTANTS *ou sédentaires donnent de moins belles laines que les troupeaux transhumants.* (Morogues.)

— Loc. adv. *En estant*, Debout, levé; sur pied, en parlant des arbres.

ESTAPA ou **ISTAPA**, ville du Mexique, prov. de Tabasco, à 22 kilom. de Villa-Hermosa, sur le Tabasco; 3,700 hab. Centre d'un commerce très-actif.

ESTAPAGE s. m. (è-sta-pa-je). Min. Remblai établi dans une galerie pour en faciliter l'aérage.

ESTAQUET s. m. (è-sta-kè). Pêche. Attache qui sert à lier les parties d'un filet.

ESTARIE s. f. (è-sta-rî). Mar. Laps de temps stipulé pour le déchargement d'un navire de commerce. ‖ On écrit quelquefois STARIE.

ESTASE s. f. (è-sta-ze). Techn. Chapeau du métier à tisser : *Pour laisser au battant toute la mobilité possible, on lui donne toute la hauteur que comporte l'élévation des* ESTASES. (Falcot.) ‖ Nom donné aux traverses de bois qui fixent les pieds d'un métier pour étoffes de soie.

ESTASSEMENT s. m. (è-sta-se-man). Anc. cout. Droit prélevé par une commune sur les biens d'un homme mort sans héritiers dans cette commune.

ESTAT (le baron D'), auteur dramatique français, mort vers 1800. Il eut le singulier bonheur d'être recommandé au public par une pièce de Forgeot qui lui était attribuée. Grâce à cette prévention, on s'ennuya avec indulgence à la *Somnambule* (Italiens, 1780), et l'on applaudit les *Aveux difficiles* (Français, 1783), pièce que Vigée lui avait volée, mais qu'il avait volée lui-même à Destouches. Le *Jaloux de Valence* et *Quiproquo* méritent à peine d'être cités.

ESTATEUR s. m. (è-sta-teur). Anc. jurispr. Celui qui fait à ses créanciers cession de ses biens.

ESTATS ou **ESTAX**, montagne de France (Ariége), qui passe pour la plus haute des Pyrénées ariégeoises, quoique, d'après la carte de l'Etat-Major, elle n'ait que 3,073 mètres, c'est-à-dire 7 mètres de moins que le pic de Montcalm.

ESTAU s. m. (è-stô). Min. Massif qui sépare, dans les galeries en croix qu'on ouvre à différentes hauteurs dans le sein du gîte, deux étages superposés.

— A signifié Etal, boutique.

ESTAUBÉ (GAVE D'), torrent de France (Hautes-Pyrénées), descend des montagnes du Port-de-Pinède, qui ont 2,882 mètres d'élévation, traverse le cirque d'Estaubé, immense bassin dominé par des glaciers et par la magnifique pyramide du Mont-Perdu, forme plusieurs splendides cascades et se jette dans le gave d'Héas.

ESTAVAYER-LE-LAC, ville de Suisse, cant. de Fribourg, sur un petit cap, dans une situation délicieuse et entourée de remparts du côté de la terre; 1,323 hab. Le château, moitié ancien et moitié moderne, est remarquable par sa position et par le magnifique panorama que l'on découvre du haut de sa grande tour ronde. L'église renferme de belles orgues. En 1475, Estavayer tomba au pouvoir des confédérés, qui passèrent presque tous ses habitants au fil de l'épée.

ESTAVILLON s. m. (è-sta-vi-llon; *ll* mll.). Syn. d'ÉTAVILLON.

ESTCOURT (Richard), acteur et auteur dramatique anglais, né à Tewksbury (Glocester) en 1687, mort à Londres en 1713. Il entra dans une troupe de comédiens à l'âge de quinze ans, fut ramené par son père, qui le plaça chez un apothicaire, mais s'enfuit bientôt en Irlande, où il reparut sur le théâtre. Il revint ensuite à Londres et fut engagé à Drury-Lane. On a reproché à Estcourt de ne pas *interpréter* ses rôles, mais de les *créer* en leur prêtant son esprit, ce qui n'est presque plus un reproche, depuis que tant d'acteurs vaniteux se sont parés de ce défaut comme d'une qualité. Estcourt a écrit une comédie, le *Bon exemple* (1706), et un intermède satirique intitulé : *Prunella*.

ESTE, ancienne *Ateste*, ville d'Italie (Vénétie), à 26 kilom. S.-O. de Padoue et au pied des monts Euganéens; 10,640 hab. Evêché. Fabriques de faïence et de porcelaine; moulineries de soie. Le château rappelle, par sa masse imposante, la puissance de la famille d'Este dont nous donnons ici l'histoire. L'église Saint-Martin présente extérieurement un aspect de haute antiquité, mais l'intérieur a été modernisé. Este possède, en outre, un théâtre et un musée. De riantes maisons de campagne et de frais jardins embellissent les environs de la ville.

ESTE (maison D'), ancienne et illustre famille italienne, qui, dès le IXe siècle, possédait des fiefs en Toscane. A cette époque, elle était représentée par deux frères, Gui et Lambert, qui descendaient d'Adalbert II, marquis de Toscane. Oberto Ier, fils de Gui, s'attacha à la fortune de Bérenger II (951), qu'il abandonna en 968, et passa alors en Saxe auprès d'Othon Ier, qui le nomma comte du palais. Il se rendit ensuite en Italie, où il gouverna ses possessions. — Son fils, Oberto II, marquis de Toscane, mort vers 1015, prit le titre de marquis sans posséder le marquisat toscan, et fut la véritable tige de la maison d'Este. Il combattit pour Ardonius, roi de Lombardie, contre Henri II, fut fait prisonnier avec ses deux fils par ce dernier et recouvra, vers 1014, la liberté et ses biens confisqués. — Albert-Azzo Ier d'ESTE, fils du précédent, mort en 1029, fut mis avec son frère Ugo au ban de l'empire pour avoir combattu en faveur d'Ardonius, roi de Lombardie (1014), et fut emprisonné et dépouillé de ses Etats qu'il recouvra plus tard. Après la mort de Henri II (1024), il s'opposa à l'élection de Conrad le Salique, proposa la couronne d'Italie à Robert, roi de France, et finit par se rallier à Conrad. — Son fils, Albert-Azzo II, marquis d'ESTE, mort plus que centenaire en 1117, commença véritablement la grandeur de la maison. Il obtint de l'empereur Henri II le gouvernement de Milan (1045) et acquit ou reçut par héritage Este, Rovigo, Pontremoli, Casal-Maggiore, etc. Il épousa en premières noces Cunégonde d'Aldtdorf, dont il eut un fils, Guelfe ou Welfe, qui devint duc de Bavière et donna naissance à la branche allemande de la maison d'Este (les ducs de Brunswick-Hanovre). S'étant marié en secondes noces avec Garisende, fille du comte du Maine, il hérita de ce comté par la mort de son beau-père (1069), en prit possession et le donna à son troisième fils, Ugo ou Hugues, qui ne sut pas s'y maintenir et vendit ses droits au comte de la Flèche. Albert-Azzo assista, en 1074, au synode tenu à Rome par Grégoire VII, fut député par Henri IV près du pape pour obtenir la levée de l'excommunication lancée contre lui, l'abandonna bientôt après dans ses guerres avec l'Eglise et finit par se tourner contre lui. — Son fils, Foulques Ier, marquis d'ESTE, né vers 1060, mort vers 1135, hérita de tous les fiefs que son père possédait en Italie; mais son frère aîné, Guelfe IV, devenu duc de Bavière, réclama une part de l'héritage paternel, pénétra en Italie, s'empara de presque tous les domaines d'Albert-Azzo et les laissa néanmoins à son frère en échange d'un tiers des revenus du pays. — Le fils de Foulques, Obizzo Ier, marquis d'ESTE, né dans les premières années du XIIe siècle, mort vers 1190, entra dans la ligue lombarde contre Frédéric de Hohenstauffen (Barberousse), fut élu podestat de Padoue en 1182 et nommé par l'empereur marquis de Milan et de Gênes, dignité qui équivalait à celle de vicaire impérial. — Azzo V d'ESTE, fils du précédent, vivait dans la seconde moitié du XIIe siècle. Il acquit, par son mariage avec Marchesella, fille d'Adelard, d'immenses domaines dans le Ferrarais, la Romagne, la Marche d'Ancône et s'empara de la souveraineté de Ferrare, où il était le chef du parti guelfe. — Azzo VI, marquis d'ESTE, fils et successeur du précédent, né vers 1170, mort en 1212. Chef des guelfes italiens, il augmenta encore la puissance de sa maison, se fit reconnaître à Vérone, lutta une partie de sa vie contre la famille rivale des Torelli, fut chassé trois fois par eux de Ferrare, où à trois reprises il ressaisit le pouvoir, se prononça énergiquement pour le pape Innocent III et pour l'empereur Frédéric II contre Othon IV et forma avant de mourir une ligue de villes italiennes, Ferrare, Vérone, Pavie, Crémone, Brescia, etc., pour défendre Frédéric II. Il avait épousé Alix, fille de Renaud, prince d'Antioche, et se trouvait beau-frère de Manuel Comnène, empereur de Constantinople, et de Bela, roi de Hongrie, qui avaient épousé les deux sœurs d'Alix. — Aldovrandino, marquis d'ESTE, fils du précédent, mort en 1215, lui succéda en 1212. Il partagea, l'année suivante, avec Salinguerra, la souveraineté de Ferrare, fut assiégé dans son château d'Este par Ezzelino, podestat de Vérone, se vit contraint de capituler, puis, à l'instigation du pape Innocent III, il fit la guerre aux gibelins de la Marche d'Ancône, qui s'efforçaient de secouer son autorité et refusaient de reconnaître Frédéric II comme empereur. Il mourut sur ces entrefaites, tout jeune encore, empoisonné, croit-on, par les comtes de Celano, avec qui il était entré en lutte. — Azzo VII, marquis d'ESTE, surnommé *Novello* (le Jeune), frère du précédent, né vers 1205, mort en 1264. Tout enfant, lorsque mourut son frère, il se vit enlever la plus grande partie des biens possédés par sa famille. En 1217, le pape lui donna l'investiture de la Marche d'Ancône, mais il ne put y faire reconnaître son autorité, et, d'un autre côté, les habitants de Ferrare ne voulurent plus le considérer comme un maître, mais comme un concitoyen. Sur ces entrefaites, la guerre entre les guelfes et les gibelins recommença avec une nouvelle fureur, et le marquis d'Este se mit à la tête des guelfes. Toutefois, en 1237, il se réconcilia avec Frédéric II; mais, ayant appris, en 1239, que ce prince avait le projet de le faire mourir, il s'enfuit, s'enferma dans ses châteaux, puis recommença la guerre, s'empara de Ferrare et y fit prisonnier son ennemi Salinguerra, qu'il envoya prisonnier à Venise. Ses succès furent de courte durée. Peu après, en effet, Azzo se vit enlever par le chef des gibelins, Ezzelino, presque tous ses Etats héréditaires, et le parti guelfe semblait tout à fait abattu lorsque les excès et la tyrannie d'Ezzelino excitèrent une indignation générale. Alexandre IV fit prêcher alors une croisade contre ce monstre; les habitants de Padoue se soulevèrent; Azzo se mit à la tête d'une armée de proscrits, délivra Padoue (1256) et plusieurs autres villes, et, après divers engagements, finit par faire prisonnier Eccelino à la bataille de Cassano (1259). Cette victoire assura le triomphe de la maison d'Este, et Azzo régna paisiblement sur ses Etats héréditaires jusqu'à sa mort. — Orbizzo II, marquis d'ESTE, petit-fils du précédent, seigneur de Ferrare, de Modène et de Reggio, né vers 1240, mort en 1293. En 1265, il secourut Charles d'Anjou contre Mainfroi, accepta la souveraineté que lui offrirent les habitants de Modène (1288) et de Reggio (1290), et reçut de Rodolphe Ier l'investiture de tous ses Etats, sous la suzeraineté impériale. — Azzo VIII, marquis d'ESTE, fils et successeur du précédent, mort en 1308. Après la mort de son père, il fut élu seigneur perpétuel de Modène et de Reggio, eut à soutenir la guerre contre ses frères Aldobrandini et François, qui réclamaient leur part dans l'héritage paternel; puis, mécontent du rôle qu'avaient joué les guelfes dans cette guerre, il rechercha l'alliance des gibelins, se ligua avec les Visconti de Milan et vit, par contre, se former contre lui une ligue dans laquelle entrèrent Parme, Vérone, Mantoue, Bologne, puis Modène et Reggio, qui secouèrent son autorité (1306). Mais Azzo tint tête à l'orage et défendit le marquisat d'Este et Ferrare avec une valeur qui lui assura la victoire. Peu après il mourut, laissant ses Etats à Foulques, fils d'un de ses bâtards nommé Fresco. — Foulques III, marquis d'ESTE, petit-fils du précédent, lui succéda tout jeune encore en 1308. Il venait à peine d'être mis en possession de la souveraineté de Ferrare que François et Aldobrandini d'Este, frères d'Azzo VIII, protestèrent contre le testament de ce dernier, s'emparèrent d'Este, de Rovigo, et demandèrent des secours au pape, qui leur en envoya à la condition que Ferrare deviendrait un fief du saint-siége. De son côté, Fresco, père de Foulques III, voyant l'impossibilité de résister à ses ennemis, vendit, moyennant une pension annuelle considérable, Ferrare aux Vénitiens. — François et Aldobrandini II d'ESTE, frères d'Azzo VIII, avec l'aide des troupes pontificales, entreprirent de s'emparer de Ferrare, que Fresco venait de vendre au nom de son fils à la république de Venise. Ils parvinrent à en chasser les Vénitiens; mais Clément V, au lieu de leur laisser cette ville, la donna à Robert, roi de Naples. François fut tué en 1312, en combattant contre les troupes de ce dernier, et Aldobrandini mourut à la même époque. — Renaud, Obizzo III et Nicolas Ier, marquis d'ESTE, fils et successeurs d'Aldobrandini, en 1312, s'unirent étroitement, afin de recouvrer les possessions de leurs ancêtres. Les Ferrarais s'étant soulevés contre les soldats du roi de Naples, en 1317, les marquis d'Este vinrent à leur secours avec un corps de Bolonais, prirent Tedaldo, où s'étaient réfugiés les Catalans, les massacrèrent, puis entrèrent à Ferrare, où le peuple les acclama comme souverains. Mais le pape Jean XXII, irrité de cette révolution, somma les trois marquis d'Este d'abandonner Ferrare, et, sur leur refus, les excommunia (1320), puis mit la ville en interdit. Les trois frères s'allièrent alors aux gibelins, aux seigneurs de Vérone, de Milan, de Mantoue et soutinrent glorieusement les attaques du pape et du roi Robert. En 1329, le pape fit la paix avec eux et les reconnut comme souverains de Ferrare. En 1335, ils assiégèrent Modène, dont ils s'emparèrent. Peu après mourut Renaud et, en 1344, Nicolas. Obizzo III, resté seul possesseur des domaines de la maison d'Este, acheta Parme, qu'il vendit, en 1346, au duc de Milan, et mourut en 1352. — Son fils, Aldobrandini III d'ESTE, seigneur de Ferrare et de Modène, né en 1335, mort en 1361, lui succéda. Il dut d'abord repousser par la force les prétentions d'un membre de sa famille à la souveraineté de Ferrare, puis il gouverna avec sagesse et vigueur et resta attaché au parti gibelin. Il laissa un fils, Obizzo, que son extrême jeunesse empêcha de lui succéder. — Nicolas II, marquis d'ESTE, mort en 1388, succéda, en 1361, à son frère Aldobrandini dans la souveraineté de Ferrare. Il obtint de l'empereur Charles IV la souveraineté de plusieurs places, eut de longs démêlés avec les Visconti de Milan, enleva, en 1371, à Feltrin de Gonzague la ville de Reggio, qui lui fut prise par Visconti, et acheta Faenza, qui lui fut enlevée par son ennemi Manfredi. A partir de ce prince, la cour de Ferrare commença à devenir célèbre par son élégance, sa magnificence et son bon goût. — Son frère, Albert d'ESTE, mort en 1393, lui succéda en 1388, sans tenir compte des réclamations et des droits de son neveu Obizzo, fils d'Aldobrandini III, alors en âge de régner. Une conspiration s'étant formée en faveur de ce dernier, Albert fit périr Obizzo dans un supplice atroce. Le souverain de Ferrare s'allia ensuite avec Jean Galéas Visconti et avec François de Gonzague, marquis de Mantoue, mais se détacha, en 1390, de cette alliance, à l'instigation du duc de Bavière. — Son fils, Nicolas III, marquis d'ESTE, seigneur de Ferrare, de Modène, de Parme, de Reggio, né en 1384, mort à Milan en 1441. Comme il n'avait que neuf ans lorsque mourut son frère, celui-ci le mit sous la protection des républiques de Florence, de Venise, de Bologne, qui, en 1394, envoyèrent des troupes contre Azzo, descendant de François d'Este, lequel voulait s'emparer des Etats du jeune Nicolas. Celui-ci épousa, en 1397, Julie de Carrara, fille du seigneur de Padoue. Etant entré, en 1403, dans la ligue formée contre le duc de Milan, il fut nommé par le pape Boniface IX général en chef des troupes pontificales, remporta quelques avantages sur les armées milanaises, voulut surprendre Reggio (1404), mais fut repoussé et perdit, outre la Polésine de Rovigo, Este et les châteaux environnants. Après avoir fait la paix avec les Vénitiens (1405), Nicolas marcha contre Ottobon Terzo, un des généraux de Galéas, qui, s'étant rendu indépendant à Parme et à Reggio, se livrait à toutes sortes de brigandages en Lombardie, le fit assassiner dans une conférence (1409), puis s'empara de Reggio, de Parme et de San-Domenico, et céda, en 1420, ces deux dernières villes au duc de Milan. Cinq ans plus tard, ayant appris les relations criminelles de sa seconde femme, Parisina Malatesta, et de son fils naturel, Hugues, il fit subir aux coupables le dernier supplice. En 1426, Nicolas III devint généralissime des armées de Florence et de Venise, liguées contre le duc de Milan; mais, en 1433, il fit la paix avec le duc Philippe-Marie Visconti, qui le prit en grande affection et l'appela auprès de lui (1441). Nicolas vivait à la cour de Milan et paraissait appelé à la succession de Visconti, lorsqu'il mourut empoisonné, dit-on. Ce prince s'est rendu célèbre par la protection qu'il accorda aux lettrés et aux savants. Il attira à sa cour les hommes les plus distingués de l'Italie, rouvrit l'université de Ferrare, fondée par son père, puis fermée pendant sa minorité, et en fonda une à Parme. Il laissa deux fils naturels, Lionel et Borso, et deux légitimes, Hercule et Sigismond. Ces derniers étant très-jeunes, Nicolas appela, avec l'autorisation du pape, ses fils naturels à lui succéder. — Lionel d'ESTE, seigneur de Ferrare, de Modène et de Reggio, mort en 1450, succéda à son père en 1441. Aucun événement ne signala le règne de ce prince, qui s'occupa de faire fleurir l'industrie, le commerce et les lettres dans ses Etats, et se fit chérir de ses sujets par sa douceur, par les charmes de son esprit et les grâces de ses manières. Il était en correspondance avec les hommes les plus distingués de l'Italie, et il cultivait avec succès les lettres latines et italiennes.

ESTE (Borso, marquis D'), premier duc de Ferrare et de Modène, frère de Lionel et fils naturel de Nicolas III, mort en 1471. Comme son frère, il se fit chérir par sa justice, par sa libéralité, par le soin qu'il mit à faire prospérer l'agriculture, l'industrie, le commerce, par la protection qu'il accorda aux savants. Bien que nulle cour d'Italie ne fut plus magnifique que la sienne, il n'épuisa pas les finances de l'Etat, parce qu'il n'entretenait point d'armée. L'empereur Frédéric III fut si charmé de l'accueil que lui fit Borso en 1452 qu'il le créa duc de Modène et de Reggio. En 1471, le pape Pie II lui conféra le titre de duc de Ferrare. Ce fut ce prince qui introduisit l'imprimerie dans le Ferrarais. — Hercule Ier d'ESTE, duc de Ferrare et de Modène, frère du précédent, né en 1533, mort en 1505. Il commença son règne en 1471, se vit attaquer (1482) par le pape Sixte IV et les Vénitiens, et dut abandonner à ces derniers la Polésine de Rovigo (1484). Sa cour de Ferrare brillait de tout l'éclat du luxe et des beaux-arts, et, suivant les traditions de sa maison, il accorda aux lettres une protection éclairée. Bojardo fut son ministre et l'Arioste son protégé. — Hippolyte d'ESTE, fils du précédent, né en 1479, mort en 1520, fut fait cardinal à l'âge de quinze ans par Alexandre VI. Cette dignité ecclésiastique n'adoucit pas ses mœurs et n'affaiblit pas son caractère : elle ne l'empêcha ni de faire crever les yeux à son frère Jules, dont il était jaloux, ni de tirer l'épée avec succès pour la défense du duc Alphonse, son autre frère. Il était d'ailleurs très-savant, surtout en mathématiques, et protégea longtemps l'Arioste, qui l'a chanté plus d'une fois dans son immortel ouvrage. Tout le monde connaît la fameuse question que la lecture de ce livre inspira au cardinal, et qui ne peut se répéter qu'en italien : *Messer Lodovico, dove mai avete pigliato tante coglionere?* Nous avouons ne pouvoir partager l'indignation que ce mot de gaieté a inspirée à des historiens naïfs, et nous sommes tenté de reconnaître que le beau livre de maître Louis contient, en effet, plus d'une de ces... choses que le cardinal y trouvait. Ce qui est plus grave, c'est que le cardinal et le poëte finirent par se brouiller mortellement. — Alphonse Ier d'ESTE, duc de Ferrare et de Modène, fils et successeur d'Hercule Ier, mort en 1534. Il épousa, en 1491, Anne Sforza, sœur du duc de Milan, puis en secondes noces (1502) la trop célèbre Lucrèce Borgia. Il avait visité la France, l'Espagne et se trouvait à la cour d'Angleterre, lorsqu'il apprit la maladie de son père, à qui il succéda sans difficulté en 1505. Aussi belliqueux que son père était pacifique, il perfectionna l'art de fabriquer les canons, se créa une artillerie supérieure à celle des autres princes de son temps, entra, en 1509, à l'instigation de Jules II, qui le nomma gonfalonier de l'Eglise romaine, dans la ligue de Cambrai contre Venise, détruisit sur le Pô une flottille de la république (1509), mais s'attira ensuite la haine du saint-siége pour avoir refusé de tourner ses armes contre la France. Ses Etats furent mis en interdit. Modène, Carpi, San-Felice tombèrent entre les mains des troupes pontificales, et, après l'évacuation de l'Italie par les Français, Alphonse d'Este, resté sans défense au milieu de ses ennemis, se vit contraint d'entamer des négociations de paix avec Jules II. Ce pontife étant mort sur ces entrefaites, Léon X permit au duc de Ferrare d'exercer les fonctions de gonfalonier à son couronnement, mais refusa de lui rendre Modène et Reggio. Bien plus, le souverain pontife essaya de prendre Ferrare par surprise et de faire assassiner Alphonse par le capitaine de ses gardes (1520). Le duc de Ferrare reprit alors les armes, délivra le maréchal de Lescun assiégé dans Parme par Prosper Colonna, mais se vit bientôt, par suite des échecs de Lautrec, dans la position la plus critique. Il se préparait à faire une énergique résistance aux armées de l'empereur et du pape, lorsque mourut Léon X (1521). A cette nouvelle, il reprit un grand nombre de possessions qui lui avaient été enlevées, obtint d'Adrien VI la levée de l'excommunication dont il était frappé, puis trouva un nouvel ennemi dans le pape Clément VII; mais, grâce à la protection des Français et de Charles-Quint, il parvint à recouvrer Modène (1527), et une sentence impériale le confirma dans tous les droits de la maison d'Este. Ce prince joignait aux talents d'un habile politique ceux d'un général expérimenté. Sa cour fut fréquentée par les hommes les plus illustres du temps, notamment par l'Arioste; et sa femme, Lucrèce Borgia, par son esprit, par la protection qu'elle accorda aux gens de lettres, fit en partie oublier aux Ferrarais l'opprobre de sa première vie. — Hercule II d'ESTE, fils du précédent et de Lucrèce Borgia, duc de Ferrare et de Modène, né en 1508, mort en 1559, succéda à son père en 1534. Il épousa Renée de France, fille de Louis XII, et, malgré son dévouement aux intérêts de Charles-Quint, flotta une partie de sa vie entre la politique espagnole et l'influence française. Le roi de France, dont il avait embrassé le parti, le nomma son lieutenant général en Italie, ce qui ne l'empêcha pas de faire sa paix avec l'Espagne en 1558. — Alphonse II d'ESTE, fils et successeur du précédent, régna de 1559 à 1597. Il passa sa jeunesse à la cour de France et en rapporta avec le goût des lettres une passion effrénée pour le luxe et la magnificence. Afin de satisfaire son goût pour les fêtes et d'acheter les suffrages des Polonais, dans l'espoir de devenir leur roi en 1575, il dépensa des sommes énormes et accabla ses sujets d'impôts. Des trois femmes qu'il épousa, il n'eut point d'enfant. Offensé, dit-on, par la passion du Tasse pour sa sœur Eléonore, il persécuta le poëte et le fit enfermer comme insensé dans une maison de fous, où l'auteur de la *Jérusalem délivrée* resta pendant sept ans entiers. — César d'ESTE, duc de Modène et de Reggio, né en 1562, mort en 1628, succéda à son cousin, Alphonse II, en 1597. Le pape Clément VIII contestant la légitimité de ses droits, il eut la faiblesse de céder au saint-siége Ferrare et les autres fiefs ecclésiastiques, et ne conserva que Modène et Reggio. Il eut à soutenir quelques guerres insignifiantes contre la république de Lucques. — Son fils, Alphonse III d'ESTE, duc de Modène et de Reggio, se signala de bonne heure par un tempérament violent et emporté. Mais ayant perdu, en 1626, Isabelle de Savoie, qu'il avait épousée en 1608, il s'opéra dans son caractère un grand changement. A la mort de son père, il lui succéda (1628); mais il était à peine depuis quelques mois au pouvoir lorsqu'il abdiqua en faveur de son fils aîné François (juillet 1629), et se retira dans un couvent du Tyrol, où il se fit capucin sous le nom de Jean-Baptiste de Modène. — François Ier d'ESTE, duc de Modène et Reggio, fils du précédent, né en 1610, mort en 1658. Dans la guerre pour la succession de Mantoue, il se déclara contre la France et pour l'Espagne, reçut de cette dernière puissance la principauté de Correggio, mais changea ensuite de parti et accepta le commandement des troupes françaises en Italie. Il essuya quelques revers, mais enleva aux Espagnols Valenza et Mortara. Il maria son fils à Laure Martinozzi, une des nièces de Mazarin, et demeura fidèle à la France jusqu'à la fin de sa vie. — Son fils, Alphonse IV d'ESTE, duc de Modène et de Reggio, mort en 1664, lui succéda en 1658. Il reçut également le commandement des armées françaises en Italie et signa, en 1659, à l'instigation de Mazarin, la paix avec l'Espagne, paix qui fut confirmée quelques mois plus tard par le traité des Pyrénées. Il mourut à vingt-huit ans d'une attaque de goutte, laissant, de son mariage avec Laure Martinozzi, un fils, François II, qui lui succéda, et une fille, Béatrix, qui devint la femme de Jacques II, roi d'Angleterre. — François II d'ESTE, duc de Modène, fils du précédent, né en 1660, mort en 1694. Faible, maladif, peu apte aux affaires, il régna d'abord sous la tutelle de sa mère, dont le gouvernement fut aussi sage que doux, puis, devenu majeur (1678), il abandonna l'autorité à son frère naturel, don César. Ce prince protégea les artistes et les lettrés, fonda la bibliothèque d'Este, l'université de Modène, l'Académie des *Dissonanti* et fit construire la façade de marbre de l'église de Saint-Georges; il mourut sans avoir eu d'enfant de sa femme, Marguerite Farnèse. — Renaud d'ESTE, duc de Modène, oncle du précédent, né en 1655, mort en 1737. Il était cardinal lorsqu'il fut appelé à succéder à son neveu, François II. Pendant la guerre de la succession d'Espagne, il flotta tour à tour entre les Impériaux et les Français, eut à souffrir des deux partis, mais ne perdit pas ses Etats et y ajouta même la Mirandole et Concordia, qu'il acheta de l'Autriche. — François III d'ESTE, duc de Modène, fils et successeur du précédent, né en 1698, mort en 1780. Il était gendre du duc d'Orléans, régent de France. Pendant la guerre de la succession d'Autriche, il ne voulut point se déclarer pour cette dernière puissance, fut dépouillé de ses Etats et ne les recouvra que lors du traité d'Aix-la-Chapelle. A cette époque, il fit sa paix avec l'empereur et reçut le titre de gouverneur général de la Lombardie. — Hercule III d'ESTE, duc de Modène, fils du précédent, né en 1727, mort en 1803. Il acquit par mariage les principautés de Massa et de Carrare. A l'approche des armées de la République française, il s'enfuit a Venise, et le traité de Campo-Formio dépouilla la maison d'Este de sa souveraineté. Hercule mourut sans laisser d'enfant mâle. Sa fille, Marie-Béatrix, ayant épousé, en 1771, Ferdinand d'Autriche, il naquit de ce mariage un fils, François IV d'Este, qui fut réintégré en 1815 dans le duché de Modène et eut pour successeur François V (1846).

— Bibliogr. Consultez les ouvrages suivants : G.-B. Giraldi, *De Ferrara et atestinis principibus commentariolus* (Ferrare, 1566, in-4o; trad. en ital. par L. Domenichi; Venise, 1597, in-8o); G.-B. Pigna, *Storia de' principi di Este* (Ferrare, 1570, in-fol.; Venise, 1572, in-4o; trad. en allem. par T. Dreyfelder, Mainz, 1580, in-fol., et en lat. par G. Barone, Ferrare, 1585, 1596, in-fol.); G. Falletti, *Genealogia degli principi Estensi* (Francfort, 1581, in-fol.); F. Berni, *Memorie degli eroi della casa d'Este che ebbero il dominio in Ferrara* (Ferrare, 1640, in-fol.); *History of the house of Este, from the time of Forrestus to the death of Alphonsus, the last duke of Ferrara*, by Crawfurd (Londres, 1681, in-8o); Muratori, *Delle antichita Estensi* (Modène, 1717-1740, 2 vol. in-fol.); *Album de la maison d'Este, avec dessins originaux exécutés* par G. Coen, C. Grandidier et M. Doyen *pour l'illustr. de l'hist. de Ferrare* d'Ant. Frizzi, *trad. en français* par A. Luyrard (Ferrare, 1850-1859, petit in-fol., 32 pl., texte ital. et franç.); Sismondi, *Histoire des républiques italiennes; Vita del cardinale Ippolito da Este* (Milan, 1843, in-8o).

ESTE, nom patronymique adopté par les descendants issus d'Auguste-Frédéric, duc de Sussex, sixième fils de George III, roi d'Angleterre, de son mariage morganatique et non reconnu avec lady Murray, fille du comte de Dunmore. Auguste-Frédéric, leur fils, qui a servi dans l'armée anglaise avec le grade de colonel, est mort sans alliance, en 1848. Leur fille, Auguste-Emma, a épousé, en 1845, sir Thomas Wilde, depuis lord Truro.

ESTE (Charles), écrivain anglais, né en 1753, mort en 1829. Il étudia successivement la jurisprudence, la médecine, la théologie, entra dans les ordres en 1777, et devint chapelain de Whitehall. Este fut, avec le major Topham, propriétaire et éditeur d'un journal quotidien, intitulé le *Monde* (*the World*), dont il vendit sa part en 1790. On lui doit une sorte de pamphlet intitulé *Ma vie* (1787, in-8o), et *Voyage fait pendant l'année* 1795 *en Flandre, dans le Brabant, en Allemagne et en Suisse* (1793, in-8o), ouvrage rempli de réflexions judicieuses et sensées, d'anecdotes intéressantes et parfois piquantes.

ESTEAU s. m. (è-stô). Techn. Etau d'ébéniste qu'on appelle aussi ÂNE.

ESTEBAN (SAN-), ville de l'archipel des Philippines, dans l'île de Luçon, par 17° 10′ de lat. N. et 118° 40′ de long. E., sur la côte O.; 3,100 hab. Commerce de riz, maïs, canne à sucre, coton; élève de bestiaux. Elle est assez bien bâtie. Le tribunal et l'église sont les seuls édifices dignes d'attention.

ESTEILLE s. f. (è-stè-lle; *ll* mll.). Métallurg. Nom donné à des coins de bois qui assujettissent un marteau.

ESTEKHAR ou **ISTEKHAR**, nom persan de la ville de Persépolis, capitale de l'ancienne Perse, dont on a raconté tant de merveilles. Elle servait de résidence royale sous les trois premières dynasties. Plus tard, le siége de l'empire fut transporté à Médaïn. D'après les auteurs musulmans, Kichtasb, fils de Lohorasb, cinquième roi de la race des Caïanides ou Kaianides, s'y établit et y éleva plusieurs de ces temples connus en Grèce sous le nom de *Pyræa*, *Pyrateria*, et en persan sous celui d'*Atechkhanè*, *Atechguéda* (maison de feu). Il se serait fait creuser aussi des sépulcres dans le roc pour lui et ses descendants. Plus tard, la reine Homai, fille de Bahaman, fit construire un merveilleux palais, dont les ruines, appelées en persan *Tchilminar* (les Quarante colonnes), servirent, comme tant d'autres anciens monuments, à fournir des matériaux de construction à la ville de Schiraz. Les anciens auteurs attribuaient à Estekhar des proportions fabuleuses (douze parasanges de long et dix de large), et des merveilles qui dépassent toute imagination. Fondée, d'après les légendes, par Djemschid et même par Houschenk et Keïoumers, cette ville, qui compte parmi les plus célèbres de l'antiquité asiatique, dut sa splendeur définitive aux rois de la deuxième dynastie, qui transportèrent le siége de leur royaume de Balkh à Estekhar. Quelques savants ont pensé que la reine Homai, citée plus haut, était la même que Sémiramis. Les Persans attribuent à la ville d'Estekhar une origine surnaturelle et affirment que, comme Balbek, elle a été construite par les génies ou péris, sous le règne de Djan-ben-Djan, qui était de beaucoup antérieur à Adam.

ESTELAIRE adj. (è-ste-lè-re). Véner. Apprivoisé : *On se sert d'un cerf* ESTELAIRE *pour l'envoyer dans les bois ramener d'autres cerfs.*

ESTÉLIE s. f. (è-sté-lî). Entom. Genre d'insectes diptères, de la tribu des succivores.

ESTELIN s. m. (è-ste-lain — V. l'étym. du mot STERLING). Métrol. Petit poids qui était jadis en usage dans les monnaies et dans le commerce de l'orfèvrerie, et qui équivalait à la vingtième partie de l'once, c'est-à-dire à 1gr,529706 de notre système métrique. ‖ Poids en usage en Belgique et en Hollande au siècle dernier et au commencement de celui-ci, pour peser les monnaies et les matières précieuses, et qui valait 1gr,536677.

ESTELLA, ville d'Espagne, prov. de Navarre, à 30 kilom. S.-O. de Pampelune, sur la rive gauche de l'Ega, près de son confluent avec l'Amuesca; 6,000 hab. Fabriques d'étoffes de laine, draps, casimirs; fabrication d'huile, distilleries d'eau-de-vie, bonneteries, filatures de soie. Cette ville est située dans une délicieuse vallée qu'entourent des collines plantées d'arbustes, de vignes, d'oliviers et d'arbres fruitiers; toutes les pentes ont été distribuées en terrasses; des jardins ont été pratiqués presque partout. L'Ega partage la ville en deux parties. Estella possède un collége, une Académie de musique, un hôpital civil et militaire, et six églises, parmi lesquelles la plus remarquable est celle de Saint-Jean-Baptiste, dont la magnifique façade et la tour élevée excitent l'admiration. La place de la Constitution, entourée de galeries dallées, sert de promenade d'hiver. L'église paroissiale (San Pedro la Rua) possède une épaule de saint André. « La tradition, dit M. Germond de Lavigne, rapporte qu'au XIIIe siècle passait, inconnu à Estella, un évêque qui allait en pèlerinage à Santiago. Il tomba malade, mourut dans un hôpital de la ville, et fut enterré avec un reliquaire qu'il portait sur la poitrine et qui renfermait cette sainte relique. L'épaule de saint André survécut à la destruction; une révélation indiqua son existence; elle fut religieusement recueillie, et elle a depuis lors été l'objet d'un culte auquel ont pris part les anciens rois d'Espagne et Charles-Quint lui-même. » Une belle promenade, entourée de jardins, s'étend sous les murs de la ville et descend jusqu'aux bords de l'Ega.

ESTELLA (le P. Didier), écrivain ascétique, originaire de la Navarre, né à Stella, en Portugal, en 1524, mort en 1590. Il entra jeune encore chez les franciscains, s'adonna à la prédication, devint théologien consultant de Philippe II, et écrivit des ouvrages fort estimés de son temps : *De la vanité du monde* (Salamanque, 1574, in-8o); *Traité de l'art du prédicateur*, plusieurs fois imprimé; *Commentaires sur l'Evangile de saint Luc*, etc.

Estelle, célèbre pastorale de Florian (1787). Estelle et Némorin, les deux principaux personnages de cette œuvre charmante, sont restés populaires presque à l'égal de Paul et Virginie. Florian avait déjà imité de l'espagnol le roman pastoral de *Galatée;* cette fois, il voulut en écrire un de son invention. Il plaça la scène dans un paysage qu'il connaissait parfaitement et qu'il sut peindre parfois avec bonheur, quoique ses couleurs nous semblent aujourd'hui un peu ternies. « Sur les bords du Gardon, au pied des hautes montagnes des Cévennes, entre la ville d'Anduze et le village de Massanne, est un vallon où la nature semble avoir rassemblé tous ses trésors. Là, dans de longues prairies où serpentent les eaux du fleuve, on se promène sous des berceaux de figuiers et d'acacias. L'iris, le genêt fleuri, le narcisse émaillent la terre; le grenadier, la viorne, l'aubépine exhalent dans l'air des parfums; un cercle de collines parsemées d'arbres touffus ferme de tous côtés cette vallée et des rochers couverts de neige bornent au loin l'horizon. » C'est dans ce pittoresque séjour, nommé Beau-Rivage, que se réunissaient (sous Louis XII) des bergers tendres et sensibles, des bergères aimables et innocentes. Estelle et Némorin s'y rencontrent, y cueillent des fruits, des fleurs, boivent du lait, se font de douces confidences et s'aiment enfin, à l'exemple de Daphnis et Chloé.

Sur la foi d'opinions reçues, que l'on ne se donne pas la peine de vérifier, on croit généralement que cette pastorale est une sorte de conte puéril, fade jusqu'à la niaiserie. Il n'en est rien. L'auteur, qui était homme d'esprit, a parfaitement conçu l'ensemble de son roman; les épisodes se succèdent avec rapidité et sont quelquefois heureux. Il y a dans *Estelle* un réalisme très-rare dans les romans du XVIIe siècle. Florian ne recule pas devant le mot vulgaire. Supprimez certaines réflexions philosophiques, certaines déclamations vagues sur la nature, la vertu et le bonheur des champs, il restera un poëme simple et touchant, analogue à ceux de Jasmin. *Estelle* est un ouvrage travaillé avec plus de soin que *Galatée*. Les stances pastorales et les romances, intercalées au milieu du récit, sont parfois jolies; mises en musique, elles ont eu beaucoup de vogue.

Le succès d'*Estelle* s'est prolongé jusqu'à notre génération. Le roman et ses personnages sont entrés dans le domaine de la littérature populaire. Sainte-Beuve et Topffer en ont trouvé la raison : « Il ne faut pas trop médire des pastorales de Florian, dit le premier; elles répondent à un certain âge de la vie, au moment de la première adolescence, curieuse et inquiète, mais encore innocente et naïve. » — « Vous souvient-il, d'*Estelle?* écrit Louise à Charles dans le *Presbytère* de Topffer. Vous souvient-il quand nous dévorions ces pages toutes pleines de faux pour les grandes personnes, toutes vivantes de vérité pour nos imaginations d'alors? Avez-vous oublié cette ivresse avec laquelle nous parcourions le monde pastoral? Aimables bergères au teint si blanc, malgré le soleil; à la robe si propre, malgré l'étable; au langage si élégant, sans écoles, sans Lancastres (allusion à la méthode lancastrienne); mais, dites, Charles, quel dommage qu'il n'y en ait plus! Pourquoi le monde n'est-il pas fait ainsi?... Le livre m'est tombé sous la main l'autre jour; vous le dirai-je? Je n'y prenais plus de plaisir; il me rappelait nos lectures, voilà tout; mais plus d'ivresse. J'en ai pleuré presque. Est-ce que tout ce qui nous charme doit ainsi disparaître? Oh! que je voudrais retenir ces illusions enchantées, ressentir l'attrait si plein que nous goûtions à ces puériles histoires! Non, Charles, je ne puis avec vous médire de l'enfance. Ces plaisirs étaient purs, vifs, aimables; ils suffisaient à parer le présent des plus douces, des plus riantes couleurs. Perte réelle, immense!... Florian ne m'allant plus, j'ai repris *Paul et Virginie*. »

Le mérite de ce petit livre, c'est qu'il est en effet, pour une imagination enfantine, suffisamment vrai et qu'il présente un idéal attrayant; il prépare à des lectures plus vives et plus émouvantes. Pour les lecteurs sérieux, il restera toujours un peu fade. Du temps même de Florian, c'était le sentiment unanime, témoin l'épigramme de Lebrun :

> Dans ton beau roman pastoral,
> Avec tes moutons pêle-mêle,
> Sur un ton bien doux, bien moral,
> Berger, bergère, auteur, tout bêle.
> Puis, berger, auteur, lecteur, chien,
> S'endorment de moutonnerie.
> Pour réveiller ta bergerie,
> Oh! qu'un petit loup viendrait bien!

Estelle, ou le **Père et la fille**, vaudeville de Scribe, représenté au Gymnase le 7 novembre 1834. Débarrassée de ses couplets, cette pièce serait une des plus jolies comédies du répertoire, et Scribe a rarement conduit d'une main plus légère une situation pleine de difficultés. Le général Soligny, ancien aide de camp de Napoléon, enrichi par d'heureuses spéculations, est resté veuf avec une fille qu'il adore, Estelle. Tout à coup son amour fait place à la défiance, à la colère, à la haine; il laisse Estelle à Paris et va s'enfuir dans un vieux château qu'il possède près des Pyrénées, où il se résout à vivre dans une solitude absolue. Mais il tombe malade, sa fille le rejoint, malgré ses ordres, et, toute prévenante et affectueuse qu'elle est, ne peut en obtenir ni un mot ni même un regard amical. Deux visiteurs cependant pénètrent dans le vieux château isolé : le notaire Fumichon, que Soligny a mandé pour en obtenir un conseil et un jeune officier de marine, Raymond, qui aime Estelle et voudrait demander sa main. Le notaire, mis dans la confidence, déclare qu'il interviendra près de Soligny, et l'offre qu'il fait est vite agréée, car Soligny veut ne plus entendre parler de sa fille. Il lui donnera 100,000 francs, 200,000 s'il le faut, pourvu qu'elle s'en aille, qu'elle se marie n'importe où, avec n'importe qui, et qu'il n'entende plus parler d'elle. Quant au reste de sa fortune, il l'en déshéritera, et c'est à Fumichon, ou à son fils, un officier de dragons peu économe, qu'il veut en faire cadeau.

Le motif du brusque changement de Soligny vis-à-vis d'Estelle est la découverte qu'il a faite, dans les papiers de sa femme, de lettres et d'un portrait, malheureusement trop probants. Mme de Soligny a commis une faute, et sans doute Estelle est le fruit d'un adultère; le complice, un compagnon d'armes de Soligny, le colonel Bussières, est mort en Pologne, et il est impossible au mari outragé d'obtenir, soit des éclaircissements, soit une réparation. Il accepte Raymond pour gendre; mais lorsque celui-ci, présenté par Fumichon, déclare s'appeler Raymond de